

Madame la Présidente,
Chers membres de la Commission,

164

DM48

Construction de l'autoroute 30
de Sainte-Catherine à l'autoroute 15
par le ministère des Transports

Sainte-Catherine

6211-06-0H5

Accès Roussillon est fier de se présenter devant cette commission afin d'y apporter sa contribution dans le projet de construction de l'autoroute 30 reliant Sainte-Catherine à l'autoroute 15, située à Candiac. Tout d'abord, j'aimerais vous présenter ce qu'est Accès Roussillon. C'est un comité de citoyennes et de citoyens à but non lucratif et à but non gouvernemental dont le principal but de notre mandat consiste à promouvoir et à améliorer le transport en commun entre Montréal et les municipalités de la MRC de Roussillon. Nous croyons fermement que notre intervention dans notre région pourra assurer des gains importants tant en matière de coûts sociaux (retards, temps d'attente, etc.) qu'en matière de respect de notre environnement. En résumé, notre raison d'être est l'amélioration de la qualité de vie des citoyennes et des citoyens de notre région.

Le projet de construction de l'autoroute 30 interpelle grandement notre comité. La raison est fort simple. Nous nous questionnons toujours sur la pertinence de cette autoroute et de ses impacts sur la qualité de vie des citoyens. Nous avons l'impression que, dès qu'il est question de décongestion, l'unique alternative consiste en une augmentation de la capacité autoroutière.

C'est pourquoi Accès Roussillon reste neutre quant au choix du tracé, mais demeure conscient que, peu importe la décision (tracé nord, tracé sud ou amélioration de la route 132), les impacts sur les habitudes de déplacements des citoyens en seront grandement affectés. C'est dans cette optique que nous croyons fermement qu'il est de notre devoir de nous assurer que toutes les mesures prises par les intervenants du dossier soient considérées en ce qui concerne les alternatives de transport en commun.

Depuis le mois de septembre dernier, notre MRC a la chance de bénéficier d'un nouveau moyen de transport afin de faciliter le déplacement des résidents vers Montréal.

En effet, le train de banlieue devient peu à peu le moyen adéquat pour les banlieues comme la nôtre pour se rendre au centre-ville de la métropole en peu de temps.

Ainsi, Accès Roussillon demande à la Commission d'inclure, à l'intérieur de son rapport, une mention à l'effet que le train de banlieue Delson-Montréal se doit de devenir la mesure d'atténuation lors des travaux de l'autoroute 30 et ce, peu importe le tracé qui sera choisi.

Cette approche, qu'adopte notre Comité, est une combinaison gagnante, mais, surtout représente la manière d'offrir une alternative de choix pour assurer le bien-être de la population durant les travaux de l'autoroute 30. De plus, vous en conviendrez, tout comme notre Comité l'a convenu, que l'utilisation du transport en commun peut faire une énorme différence afin de remédier à la congestion des routes et des ponts, tout en donnant un généreux coup de pouce à notre environnement si fragile.

Accès Roussillon profite de l'occasion qui lui est accordé pour souligner qu'il est conscient des importantes lacunes actuelles au niveau des horaires du train. En ce sens, notre Comité croit fermement que le service actuel ne peut être envisagé que comme alternative efficace. Pour ce faire, nous sommes convaincus qu'avec l'ajout de départs le matin et le soir, un minimum de publicité, ainsi que l'amélioration d'un service de navette adapté aux horaires avec les autobus des CIT de la région, les effets négatifs lors des travaux de la construction seront moindres.

Avec l'augmentation de la démographie de la MRC de Roussillon, soit 4,5% selon le journal local, Le Reflet, dans l'édition du 16 mars dernier, Accès Roussillon croit amplement justifier la présence du train de banlieue dans la région et d'utiliser ce dernier comme le moyen d'atténuation idéal pour faciliter la mobilité des gens vers l'Île de Montréal.

Voici donc concrètement les propositions d'Accès Roussillon :

- Augmenter les départs sur le train de banlieue Montréal-Delson
- Intégrer les gares dans les circuits d'autobus du CIT Roussillon et du CIT Le Richelain
- Planifier une voie réservée pour les autobus advenant la sélection du tracé Nord
- Mettre en place une structure de transport adéquate qui assurera la liaison entre les gares de Lasalle et/ou Montréal Ouest vers l'ouest de l'Île de Montréal.
- Optimiser l'utilisation des stationnements existants aux différentes gares

En conclusion, notre Comité voit en la construction de l'autoroute 30, peu importe le tracé choisi, une opportunité de mettre en valeur l'efficacité, ainsi que l'importance qui doit être accordée au train de banlieue. Décideurs politiques et regroupements de citoyens et de citoyennes tels que nous ont le mandat de s'efforcer de définir au mieux, avec compétence et modestie, l'intérêt général de la population. C'est pour cette raison qu'Accès Roussillon mise énormément sur le développement du transport en commun dans la MRC de Roussillon, croyant que le train de banlieue Delson-Montréal constitue la mesure d'atténuation afin d'assurer la mobilité des citoyens. Nous sommes conscients également que cela ne constitue pas l'unique solution. Cependant, avec les nouvelles tendances du développement résidentiel dans notre région, nous pensons que la mobilité des personnes représente une part importante des conditions du développement économique de notre communauté, ce qui a un effet direct sur le niveau de vie et le bien-être des citoyens et des citoyennes de la MRC de Roussillon.